

## RELEVÉ D'EXPLOITATION EFFET 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

Nous vous informons que le relevé d'exploitation à effet du 1<sup>er</sup> janvier, mis à jour en fonction des dernières informations connues, est disponible sur notre site internet : [lorraine.msa.fr](http://lorraine.msa.fr) depuis « Mon espace privé ».

Pour y accéder, identifiez-vous avec le SIRET de votre entreprise puis sélectionnez la rubrique : Mes services > Attestations/Exploitation > Consulter mon relevé parcellaire > Vos relevés d'exploitation

Vous aurez alors la possibilité de consulter, enregistrer et/ou imprimer le document.

Si vous n'avez pas encore d'accès pour votre entreprise, l'inscription avec votre **SIRET** est nécessaire. A partir du site [lorraine.msa.fr](http://lorraine.msa.fr), dans la partie « Mon espace privé » en haut à droite, cliquez sur « s'inscrire » puis indiquez le SIRET de l'entreprise concernée.

Si vous êtes inscrits en tant qu'exploitant et entreprise, il vous faudra impérativement **sélectionner le dossier de votre entreprise** pour avoir accès au service de consultation parcellaire.

Vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à Mon espace privé ou pour utiliser un service en ligne ? Vous pouvez joindre l'assistance internet de votre MSA :

- Par téléphone au 03 20 90 05 00 (prix d'un appel local non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
- Par e-mail à [assistanceinternet.blf@lorraine.msa.fr](mailto:assistanceinternet.blf@lorraine.msa.fr)

Nous attirons votre attention sur le fait que votre relevé d'exploitation doit être conforme à celui communiqué à la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la PAC.

LA DIRECTION